

# Formation des membres de la délégation du personnel au Comité Économique et Social

<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Connaître les missions du Comité Social et Économique et les modalités de fonctionnement</li> <li>■ Connaître les missions spécifiques de l'instance en matière de santé sécurité et d'amélioration des conditions de travail,</li> <li>■ Connaître les méthodes à mettre en œuvre pour analyser les conditions de travail, déceler les risques professionnels et être en capacité de proposer des actions de prévention,</li> <li>■ Savoir comment s'organiser pour accomplir ces missions.</li> </ul>
<b>Programme</b>	
<p><b>Durée :</b>          3 jours          Entreprise de moins de 300 salariés</p>	<p><b>Le CSE nouvelle instance de représentation des salariés</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Du CHSCT au CSE</li> <li>■ Les dispositions d'ordre public, relatives à la négociation, et supplétives</li> <li>■ Place centrale de la négociation dans la détermination des règles de mise en place et de fonctionnement du CSE</li> <li>■ La place du dialogue social</li> <li>■ La durée et la fin de mandat et les cas particuliers</li> <li>■ Composition de l'instance</li> </ul> <p><b>Les attributions du CSE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Les attributions générales</li> <li>■ Les enquêtes accident du travail, maladie professionnelle ou à caractère professionnel</li> <li>■ Les inspections périodiques</li> <li>■ Le droit d'alerte d'atteinte aux droits des personnes, de danger grave et imminent.</li> <li>■ Les différentes consultations dans les entreprises</li> </ul>
<p><b>Méthodes pédagogiques</b></p> <p>Apports théoriques et exercices à travers des études de cas spécifiés de votre activité</p> <p>QCM de validation des connaissances</p> <p>Un document sera remis à chaque participant</p>	<p><b>Les moyens spécifiques de l'instance</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Les heures de délégation, nombre, dépassement pour circonstances exceptionnelles, mutualisation et annualisation</li> <li>■ Le local,</li> <li>■ Le règlement intérieur de l'instance,</li> <li>■ Les déplacements,</li> <li>■ L'accès aux documents, la BDES</li> <li>■ Le délit d'entrave.</li> <li>■ La formation</li> <li>■ Le recours à l'expertise habilitée -danger grave, projet important négociation égalité professionnelle et les délais préfix.</li> <li>■ Le recours à l'expertise dans les autres domaines</li> <li>■ Le statut protecteur</li> </ul> <p><b>Fonctionnement de l'instance</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Les réunions dans les entreprises d'au moins 50 salariés</li> <li>■ La commission santé sécurité et conditions de travail et ses liens avec le CSE</li> <li>■ Les autres commissions et les liens</li> <li>■ Les représentants de proximité</li> </ul> <p><b>La santé la sécurité l'amélioration des conditions de travail</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Les principes de prévention et les textes essentiels,</li> <li>■ Différencier les dangers et les risques qui en découlent – la notion de criticité, l'avis donné sur le document unique d'évaluation des risques,</li> <li>■ Le mécanisme d'apparition d'un dommage</li> <li>■ L'approche particulière autour des risques psychosociaux les troubles musculo squelettiques, la pénibilité, l'égalité homme et femme</li> </ul>

### Méthodologie d'analyse d'une situation de travail

- L'observation d'une situation de travail,
- L'analyse du travail par le genre et les conditions de travail,
- Les actions de prévention - détection et analyse des risques.
- Distinction entre le travail prescrit et l'activité, et les exigences de la tâche,
- Les conditions de travail vues par le genre
- Méthodologie d'analyse du travail réel,
- Mise en évidence des éléments factuels
- Les facteurs observables,
- Les facteurs inférant à la situation de travail,
- Les déterminants de l'activité.